

7^e colloque ADDES
13 mars 1990

UNE COOPERATION VECUE A LA BASE

LES CUMA

Rene MAUGET - IGI-A

SOMMAIRE

- I - Historique du mouvement CUMA.
- II - Les CUMA aujourd'hui
- III - Quelles réponses apportent-elles ?
- IV - CUMA et autres formes de coopératives agricoles.
- V - Internationalisation de la formule CUMA
- VI - Conclusion
- VII - Annexes

Introduction

Dans un univers où la concentration des moyens est souvent devenue une nécessité, les coopératives agricoles suivent cette évolution pour acquérir des positions commerciales satisfaisantes où pour se doter d'outils industriels performants.

Dans ce mouvement de concentration et de restructuration, l'adhérent a parfois le sentiment que sa coopérative lui échappe.

Ce document a pour objet de montrer une autre facette de la coopération agricole où la participation à la base est effective : la CUMA.

Plusieurs questions peuvent faire l'objet du débat

1) La CUMA peut-elle constituer une alternative à la concentration des exploitations individualistes comme le souhaitent certains responsables du mouvement ?

ou ne fait elle que retarder le processus d'élimination comme d'autres le prétendent ?

2) Pourquoi la coopération à la production ne se développe-t-elle pas plus rapidement, compte-tenu des avantages qu'elle présente ?

3) Quelles complémentarité avec les autres formes de coopération. Peut-elle constituer en plus de sa fonction de réduction des coûts à la production un véritable maillon de participation et de formation relais de la coopération d'amont et d'aval.

4) la formule CUMA peut-elle être transposée pour aider au développement de l'agriculture dans les pays de l'Est de l'Europe ou du Tiers Monde ?

Le texte qui suit n'a pas la prétention d'apporter une réponse exhaustive à ces questions, mais a pour objectif de présenter le développement du mouvement en France et ses spécificités.

I - Historique du mouvement CUMA

L'entraide chez les agriculteurs est très ancienne, nous n'en référons pas l'historique.

Les syndicats de battages sont sans doute les plus proches ancêtres des CUMA, on en comptait 2374 en France en 1929, et ils regroupaient 76500 adhérents selon le recensement agricole.

I. 1. -On peut distinguer 3 périodes de l'évolution des CUMA (1) :

a) de 1945 à 1955 la période interventionniste dans le cadre du plan Marshall et du premier plan Monnet.

En 1945 puis 1947, le statut de la coopération est complètement revu, sous l'impulsion du ministre de l'agriculture Tanguy Prigent ; le statut de la coopération est organisé autour de 3 types :

- production et vente
- approvisionnement
- CUMA

(1) (Cette partie s'inspire assez largement du moire de M. GODREAU : place des CUMA dans l'agriculture française, Paris 1, 1987).

Dans le même temps des aides (prêts et subventions) sont accordées aux CUMA de même que des avantages fiscaux et sociaux.

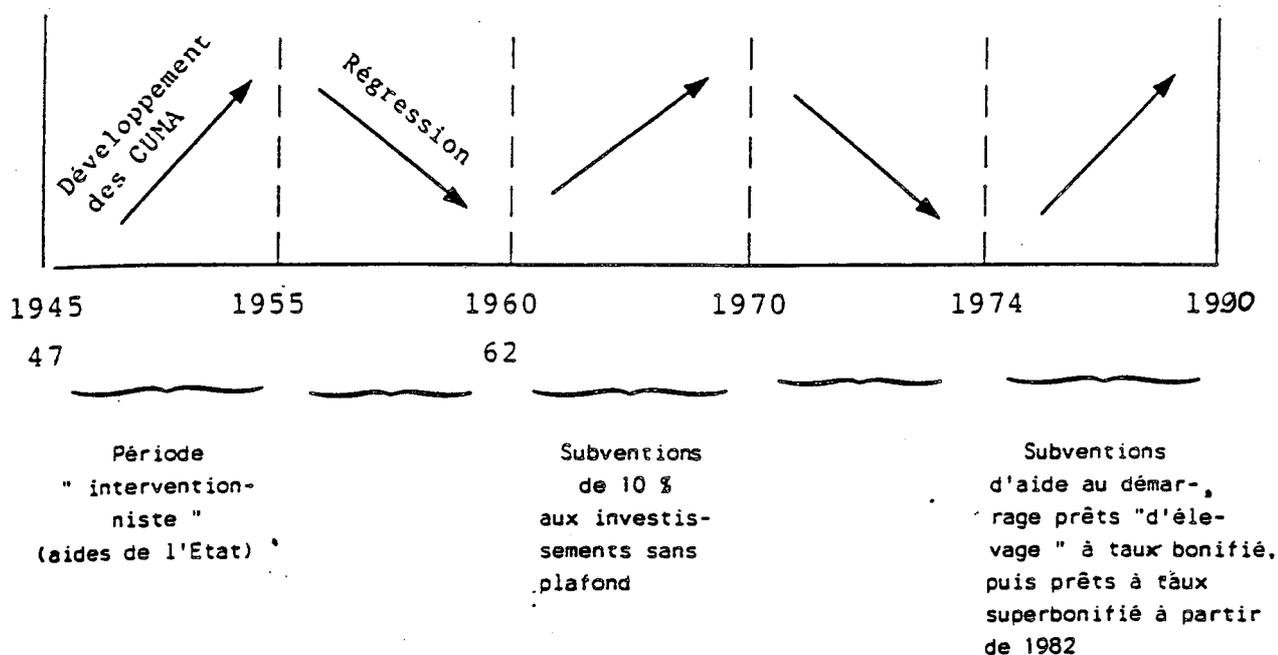
b) de 1955 à 1973

C'est la période du productivisme où les CUMA vont être très étroitement liées au développement des techniques agricoles. C'est dans cette période que la mécanisation de l'agriculture va se généraliser.

Durant cette phase de croissance de la production agricole les CUMA ont connu des fortunes diverses.

- Elles ont regressé de 1955 à 1960
- puis progressé durant les années 1960
- pour regresser à nouveau jusqu'en 1974 environ (voir schéma ci-après)

On peut dresser le tableau suivant (seulement en tendances car les statistiques manquent).



On note que cette évolution est liée en partie aux aides publiques qui ont varié dans le temps.

Il convient cependant de signaler que l'amorce de la dernière phase de croissance a démarré avant l'octroi des prêts bonifiés en 1982.

Depuis 1973 : une nouvelle croissance et une prise de conscience culturelle

C'est en gros à partir de 1973 (la crise pétrolière a accéléré un processus déjà en route), que les choses vont progressivement changer pour la mécanisation en commun en France.

Autour des années 70, la situation dans ce domaine est assez morose : peu de constitutions de CUMA, formule dépréciée par les erreurs passées, renaissance de l'investissement individuel auquel de bonnes années économiques pour l'agriculture redonnent des ailes.

A partir de 1973, le nombre de CUMA en France va de nouveau augmenter. Les chiffres manquent pour les années 73-79, mais après le ménage fait dans bon nombre de départements (beaucoup de CUMA n'ayant plus d'activités sont dissoutes sous l'impulsion des Directions Départementales de l'Agriculture), la croissance du nombre de CUMA dites "actives" a été continue : elles sont passées de 7000 en 1977 à 12.500 en 1989.

Pendant cette période, plusieurs phénomènes vont marquer l'agriculture.

- . La réduction des coûts de production est déclarée comme une nécessité absolue. Les prix agricoles sont en baisse constante, les produits nécessaires à l'agriculture augmentent, la productivité du travail et du capital marquent le pas. Pas d'autre solution que de réduire les coûts.

Les études montrent que l'on peut réduire les charges de mécanisation de 15 à 20 % soit de 700 à 1000 F. par ha.

- . La technologie de la mécanisation offre de nouvelles possibilités d'intensification des productions.

Progressivement de très gros matériels vont se développer : ensileuses automotrices de 200 à 300 chevaux, machines à drainer, machines à vendanger, matériels de pressage des fourrages avec des balles de 250 puis de 500 kilos.

Ces matériels vont permettre à l'agriculture de réaliser très rapidement des travaux d'intensification.

Mais ces matériels de haute technologie coûtent très cher et ont des capacités de travail très importantes. Leur développement va donc précipiter la création de coopératives, pour ces travaux ponctuels et saisonniers.

- . Une redécouverte de la force du groupe. Cette redécouverte de cellules conviviales et sécurisantes n'obéit pas seulement à un besoin de repli et de protection, elle peut être vécue comme un moyen d'élaborer au sein de petits groupes de nouvelles formes de développement.

Ces groupes de forme CUMA se développent et montrent un certain dynamisme alors que d'autres formes d'organisation s'essoufflent (groupements de développement, syndicats) et perdent des adhérents.

C'est l'époque également où l'organisation du mouvement s'intensifie (création de FDCUMA et de FRCUMA).

I.2 Les courants qui traversent et qui influent sur le mouvement CUMA

- a) Le courant coopératif avec ses deux tendances d'origine :

- radical socialiste d'une part.
- catholique d'autre part.

- b) le courant néo moderniste qui peut se diviser en 2 groupes également.

- le courant JAC dans la ligne de René COLSON, humaniste et progressiste qui soutient globalement la coopération et l'anime souvent.
- le courant contestataire qui va critiquer le productivisme qui élimine les petits paysans. Ce courant va parfois critiquer la coopération d'aval qui jouera selon eux, le jeu du capitalisme ; mais finalement beaucoup de responsables de cette tendance, soutiendront les CUMA et s'engageront dans celles-ci.

c) le courant MODEF (mouvement de défense des exploitations familiales)

Ce courant va militer très fortement pour la mécanisation en commun.

S'organiser en CUMA c'est d'abord se battre pour ne pas disparaître, mais c'est aussi lutter pour un projet plus ambitieux, celui d'une modification des rapports de production capitalistes.

Ce courant se retrouve plus particulièrement dans le Sud-Ouest.

Ces trois courants ne sont pas figés, ils s'interpénètrent, ils évoluent et se retrouvent sur un certain nombre de choix politiques.

1.3. Les choix politiques sur lesquels une majorité du mouvement se réalise.

- a) construire une agriculture pour le plus grand nombre d'agriculteurs, ce qui passe par une agriculture imaginative. La concentration des exploitations n'est pas inéluctable ; d'autres voies sont possibles.
- b) maîtriser le progrès technique au service de l'homme - des progrès sont possibles mais pas n'importe lesquels.
- c) développer la solidarité entre agriculteurs et notamment envers les jeunes et les agriculteurs en difficulté, sans pour autant se transformer en service social. Efficacité et solidarité sont complémentaires pour les "cumistes".
- d) développer la démocratie et la participation à la base.

La démocratie directe reste possible dans la plupart des CUMA, beaucoup de cumistes considèrent que la CUMA, c'est la vraie coopération, l'école de la coopération.

e) participer activement à l'animation et au développement local

1.4. Cependant au delà de cette majorité d'assemblée générale, on retrouve aujourd'hui au sein du mouvement CUMA plusieurs comportements d'agriculteurs en matière de création et d'expansion des CUMA.

- ceux qui s'organisent en CUMA pour bénéficier des avantages économiques liés au statut (financement, fiscalité).
On peut retrouver dans cette catégorie des CUMA club (une minorité discrète)
- ceux qui prennent les CUMA comme moyen de réduire les coûts de production (il s'agit sans doute ici d'une majorité).
- ceux qui en plus de cet objectif de réduction des coûts, présentent la CUMA comme un moyen de promouvoir une agriculture coopérative qui se substituera à terme à l'exploitation individualiste (une minorité agissante).

- II - LES CUMA AUJOURD'HUI

a) Evolution quantitative de 1977 à 1989

Au plan français le nombre des CUMA est passé nous l'avons dit, de 7000 CUMA actives à plus de 12500 aujourd'hui malgré la baisse du nombre d'agriculteurs. Ces CUMA regroupent environ 250.000 agriculteurs, soit en moyenne 20 adhérents par CUMA.

b) Evolution qualitative

- on constate une évolution vers la polyvalence (création de nouvelles sections) et la prise en compte de nouvelles productions (diversification) ainsi qu'une progression des CUMA dans les régions ou celles-ci n'étaient pas traditionnellement implantées.
- on note également un renforcement de la réflexion pour une mécanisation mieux raisonnée, une évolution vers une coopération à la production plus poussée ; l'achat de gros tracteurs en CUMA est souvent à la base de cette évolution.

Les CUMA sont réparties sur l'ensemble du territoire français (voir carte en annexe). Cependant le grand ouest et le sud-ouest représentent une part importante des CUMA.

c) la part des CUMA dans les investissements des agriculteurs français (1)

ANNEE	FBCF matériel en millions de francs	Investissement CUMA en millions de francs	Part des CUMA dans le FBCF %
1983	19.532	563	2,9
1987	19.249	900	4,7
1988		1100	

Ainsi la part des CUMA dans l'investissement total en matériel augmente mais reste faible.

d) part de marché par catégorie de matériel.

* ensileuses automotrices 32 %

* moissonneuses batteuses 7 %

surtout en dehors des grandes régions céréalières.

* Presses à balles rondes

Les achats par les CUMA sont en progression et ils augmentent beaucoup plus vite que le marché total.

La part du marché des CUMA est de 6,5 %

* machines à vendanger automotrices.

Le marché est rentré dans une phase de stagnation. La part des CUMA est en baisse (on passe de 19 à 11 %)

(1) Source FNCUMA + SCEES

* Tracteurs

La part des CUMA est très faible : 0,41 % en 1985 mais en augmentation : 1 % en 1988.

On s'aperçoit donc à la vue de ces chiffres que la part du matériel acheté en CUMA est faible globalement, mais significative dans des secteurs liés à des technologies de pointe : ensilage, moisson, mécanisation des vendanges.

Il convient de signaler que les CUMA n'interviennent pas dans tous les secteurs de la mécanisation (ex : salle de traite...)
(voir en annexe le parc matériel des CUMA)

III Quelles réponses concrètes apportent aujourd'hui les CUMA ?

3.1. Elles se positionnent sur 5 axes stratégiques.

- celui de l'incorporation du progrès technique avec un matériel performant
- celui de la réduction des coûts face à la stagnation du revenu
- celui de la diversification des produits face aux surproductions
- celui de la récupération de valeur ajoutée par la petite transformation ou le conditionnement
- celui enfin de l'aménagement et de l'animation du milieu rural

3.2 Comment agissent-elles - quelques exemples.

- Il faut réduire les coûts de production ?

C'est 600 créations de CUMA chaque année en moyenne en France, depuis plus de 10 ans. C'est aussi le développement interne de celles qui existent.

En 1988, l'investissement total des CUMA aura été de plus de 1 milliard de francs actuels. La progression est de 15 à 20 % chaque année depuis 5 ans, alors que dans le même temps les achats globaux des agriculteurs stagnent ou diminuent.

A travers les CUMA, c'est à la fois un matériel plus performant et utilisé en général plus rationnellement.

Mais il y a encore du chemin à parcourir : un dirigeant agricole disait récemment de son département de grande culture : " nous sommes équipés pour cultiver 5 départements comme le nôtre".

- Les structures d'exploitation sont trop petites ?

S'organiser seul sur 30 ou 50 hectares, ce n'est pas facile. Le matériel polyvalent, ce n'est pas évident. L'agriculteur seul vit sous la contrainte des pointes de travail, des présences indispensables sur sa ferme.

C'est pour cela que le gros tracteur en CUMA, dans le cadre d'une nouvelle organisation, connaît un développement important. En 1988, fait sans précédent, plus de 500 CUMA ont acheté un tracteur neuf de forte puissance en France. Cette étape permet aux exploitations de repenser complètement leur organisation du travail. Parfois un salarié conducteur est embauché, apportant la touche du spécialiste compétent qui libère du même coup les adhérents pour d'autres tâches.

Il faut diversifier ?

Des groupes se sont organisés en vue de nouvelles productions. Le matériel agricole est un bon point de ralliement des nouveaux producteurs et la CUMA un lieu efficace d'élaboration des techniques nouvelles.

C'est ainsi que les CUMA ont apporté leur contribution pour la mise en place du tabac blond, du soja, du maïs doux, du houblon, de nouvelles techniques de production d'endives, d'implantation de maïs semences dans des régions nouvelles etc. La liste serait très longue des innovations ainsi tentées et réussies en groupe en complémentarité des organismes de ventes.

Il faut conditionner ? transformer ?

De nombreuses CUMA s'organisent pour le séchage et le stockage des maïs, l'abattage et la cuisson du "gras", la mise en palox de légumes, le filtrage et le bouchage du vin, la petite transformation de produits laitiers etc.

Parfois ces activités sont faites en plein accord avec la coopérative d'aval. Il y a souvent dans ce domaine un partage des tâches heureux à trouver. Les autres formes de coopérative sont certes les mieux placées pour organiser des opérations commerciales de grande envergure. Elles peuvent trouver dans la CUMA un relais intéressant pour la mise en culture, les travaux mécanisés, la relation avec les adhérents.

Nous verrons aussi que dans certains cas, il peut y avoir rivalité :

Il faut aménager le milieu rural ?

- 45 CUMA de drainage ont drainé 35.000 ha en 1988. Elles font un travail technique tout en développant l'idée du drainage et en pratiquant des prix très serrés.
- 350 CUMA d'irrigation, dont 60 nouvelles en 88. Ces projets se développent avec la nécessité de diversification.
- de très nombreuses CUMA réalisent des travaux de retenues collinaires, d'écoulement d'eaux, de terrassements, de taillage de haies, d'aménagement forestier, d'entretien de communaux, etc.

3.3. 4 points caractérisent cette coopération à la production.

a) l'efficacité économique.

Nous avons vu, et c'est souvent le motif d'adhésion, qu'une exploitation bien mécanisée en groupe pouvait économiser 700 à 1000 F. par ha soit un revenu supplémentaire de 20 à 30.000 F. pour une exploitation moyenne de 30 ha. Quant on connaît les pressions sur les prix, il y a là une source de gains faciles et à la portée de tous.

A ce gain sur les équipements peut également s'ajouter un gain sur la main d'oeuvre par une nouvelle organisation du travail en groupe avec ou sans salariés (nous rappelons qu'environ une CUMA sur 5 utilise un ou plusieurs salariés).

Cette efficacité est bien sûr liée à une gestion performante de la CUMA et il y a sur ce point des efforts à faire.

L'efficacité apparente est en général plus évidente dans les CUMA que dans les autres coopératives d'amont ou d'aval.

b) la souplesse.

Dans une CUMA, tout le monde ne va pas forcément au même rythme, tout le monde n'a pas les mêmes projets. La forme souple de la CUMA permet d'aménager des parcours différents, des réalisations différentes, des retours en arrière si nécessaire. Elle constitue surtout une mise en commun partielle des moyens de production, laissant à chacun une large marge de manoeuvre sur son exploitation.

c) la convivialité

Il faut connaître de l'intérieur l'ambiance d'une CUMA pour juger de la qualité des relations humaines qui la caractérise, d'une façon générale. Cela n'empêche pas les exigences, les contraintes, les tensions parfois voire même les ruptures.

Mais dans beaucoup de CUMA, le respect mutuel, le souci des personnes, est très présent.

Probablement faut-il en rechercher les causes dans la participation effective de tous au travail, aux décisions, dans la recherche d'une meilleure qualité des conditions même de travail.

d) la solidarité

Pour une agriculture basée sur ces principes, la solidarité est plus facile et elle est largement vécue.

. Ce sont les jeunes qu'on aide à s'installer. Aujourd'hui cet apport de CUMA n'est contesté par personne.

. C'est l'agriculteur en difficulté ou malade qui reçoit un coup de main. :

Cette intensification de la coopération à la production exige bien sûr des efforts permanents en matière de recherche des besoins, d'organisation, de conduite et d'entretien des matériels, de gestion économique et financière de la CUMA. Jadis prolongement de l'exploitation, la CUMA en devient aujourd'hui l'une des composantes, elle mérite donc la même démarche dans la conduite et la gestion.

Depuis 40 ans, c'est donc une action en profondeur qui a été conduite par les CUMA, même si les résultats sont loin des ambitions des responsables.

Progressivement l'idée de mécanisation mieux raisonnée en groupe fait son chemin.

De l'organisation d'un service autour des machines, certaines CUMA deviennent un moyen de produire et de s'organiser ensemble.

On passe d'une coopérative de service classique à une véritable coopération à la production qui dépasse largement l'utilisation de la machine et touche à tout le système de production et d'organisation des exploitations.

Les CUMA avec toute la chaîne de mécanisation autour des gros tracteurs peuvent entrer dans cette catégorie.

IV - LES CARACTERISTIQUES DES CUMA PAR RAPPORT AUX AUTRES FORMES DE COOPERATIVES AGRICOLES ET LES CONSEQUENCES :

4.1 - les spécificités

- a) Les effets économiques sont apparents lorsque l'on compare la mécanisation individuelle et la mécanisation raisonnée en groupe. (voir chiffres déjà avancés).

Dans les autres types de coopératives agricoles, l'avantage coopératif n'est pas souvent aussi apparent pour l'adhérent.

- b) La plupart des CUMA sont de petites dimensions (moyenne nationale : une vingtaine d'adhérents).

Cette dimension réduite permet une démocratie directe qui ne peut plus exister dans les grands groupes coopératifs qui ont dû effectuer une concentration importante des moyens face à l'environnement.

Dans les CUMA, la concentration des moyens n'est pas une nécessité économique et sauf cas particulier (drainage par exemple) la capacité des machines ne requiert pas un nombre élevé de sociétaires.

- c) Il existe également quelques différences juridiques et quelques avantages financiers spécifiques aux CUMA (voir annexe).

4.2. - Complémentarité ou concurrence entre ces 2 formes de coopératives.

Il y a certaines zones de recoupement dans la pratique entre ces 2 types de coopération.

- a) Des coopératives d'approvisionnement ou de collecte exécutent parfois des travaux ou des services qui entrent dans l'objet des CUMA.
(ex : engrais rendu racines, récolte de produits agricoles etc...)
- b) Des CUMA par ailleurs exécutent des fonctions de stockage, séchage, conditionnement, transformations qui peuvent être aussi assurées par les autres coopératives d'amont ou d'aval.

Ces recoupements de fonctions engendrent parfois des situations conflictuelles entre structures.

Que faire ?

Dans ce contexte, faut-il revoir l'objet des CUMA comme le souhaitent des représentants des pouvoirs publics.

Je ne le pense pas. Il faut laisser aux agriculteurs le soin de s'organiser comme ils l'entendent.

Mais il faut également éviter les doubles investissements ainsi que les pratiques qui désorganisent les marchés.

Pour éviter les critiques il faut également que les avantages financiers octroyés soient les mêmes dans les 2 cas, notamment pour les opérations de stockage, séchage, conditionnement et transformation.

Aujourd'hui, il conviendrait de conduire une réflexion en profondeur avec les autres formes de coopératives, dans chaque filière pour optimiser le lieu de l'investissement (CUMA ou autre coop) dans un souci de rentabilité économique mais aussi de participation au projet coopératif.

La concentration des moyens est souvent nécessaire pour améliorer l'efficacité commerciale et industrielle, mais ceci doit être étudié cas par cas. Ainsi dans certaines situations, il peut être plus intéressant pour des raisons économiques d'assurer certaines fonctions au niveau de l'agriculteur individuel ou des agriculteurs groupés en CUMA. De même pour faciliter la participation et la formation à la base, des structures relais de type CUMA seraient tout à fait pertinentes, plusieurs exemples dans ce sens confirment l'intérêt de cette complémentarité.

La CUMA constitue un maillon de la chaîne coopérative et associative. Une forme de coopération à la production complémentaire des autres formes de coopératives. En effet, dans sa forme actuelle la CUMA ne peut pas commercialiser de produits.

Il convient de signaler qu'en France, il existe également une formule de CAEC (Coopérative Agricole d'Exploitations en Commun). Cependant dans la pratique cette forme juridique est peu utilisée. Les agriculteurs ont préféré tantôt le GAEC, tantôt la CUMA pour assurer les fonctions correspondantes.

Il faut également préciser que beaucoup de GAEC adhèrent aux CUMA, mais entre un GAEC partiel et une CUMA intégrale, les fonctions assumées sont très proches parfois.

V - Internationalisation de la formule CUMA.

- a) Par sa souplesse la formule CUMA intéresse vivement les pays en voie de développement.
Il existe aujourd'hui quelques projets et réalisations entre CUMA françaises et organisations équivalentes en Afrique.
- b) L'évolution importante à laquelle on assiste dans les pays de l'Est pourrait constituer un terrain propice afin de réorganiser la mécanisation et le travail sur des bases coopératives. Quelques contacts ont déjà eu lieu avec des pays de l'Europe de l'Est et la Chine
- c) Enfin dans les pays de la CEE, il n'existe pas à notre connaissance, de formules identiques aussi développées qu'en France ; quelques formules voisines existent cependant en Italie et en Espagne.

L'Allemagne possède "les cercles de machines" formule utilisée également dans quelques autres pays européens. La France connaît aussi marginalement cette formule qui ne s'inscrit pas dans le champ de la coopération. Il s'agit de location de matériel et de chauffeur à titre onéreux de la part d'un agriculteur qui a des excédents de machine.

La FNCUMA réalise actuellement une étude sur les formules de mécanisation en Europe. Cette étude doit déboucher sur un colloque CEE en juin 1991, sur la coopération à la production, colloque qui a pour objet de mieux connaître ce qui se fait ailleurs, et de faire connaître ce que font les français en matière de coopération à la production.

VI - Conclusion

Cette courte présentation montre l'impact des CUMA dans le tissu agricole français. Cet impact est réel, mais sans doute insuffisant. En effet, le capital d'exploitation doit être utilisé de façon plus intensive si l'on veut une agriculture plus compétitive.

Selon G. Kressmann, Conseil en marketing et communication, on doit assister à la montée en puissance de l'agriculture associative à la production (GAEC-CUMA) pour plusieurs raisons.

- pour innover il faudra être créatif, et on ne peut être créatif tout seul.
- pour être performant, il faut observer ce qui se passe autour de soi.
- pour décider dans l'incertitude, il faut confronter ses idées avec d'autres.
- pour être efficace, il faut être stimulé par d'autres.
- pour l'équilibre personnel, il faut une certaine qualité de la vie.

Il convient donc de s'organiser de façon différente.

Aussi de nombreux facteurs militent pour une plus grande coopération à la production, mais la plupart des agriculteurs souhaitent conserver l'initiative individuelle.

La formule CUMA permet par sa souplesse et sa progressivité dans l'acte de coopération à la production, de répondre aux impératifs d'efficacité économique et sociale tout en conservant un champ pour la responsabilité individuelle de l'exploitant agricole.

Elle constitue également un maillon de la chaîne coopérative. Une réflexion approfondie est nécessaire au cas par cas pour optimiser à la fois la participation des agriculteurs, et l'efficacité économique au sein de cette chaîne.

VII - ANNEXES

- A.1. - Une CUMA type Anémone
- A.2. - Les différentes formes juridiques - comparaison
- A.3. - Les CUMA en France
- A.4. - L'âge des CUMA
- A.5. - Le parc matériel des CUMA
- A.6. - Les adhérents des CUMA
- A.7. - Les aides publiques aux CUMA

cuma « l'Anémone »

Organisés et solidaires

La cuma l'Anémone (Moutiers-sous-Argenton, Deux-Sèvres) est en plein chantier ensilage. Elle vérifie cette année encore que son organisation et sa banque de travail sont au point

Il est huit heures du matin, en ce lundi de la fin du mois de mai. C'est le début de la campagne d'ensilage herbe. Tous les adhérents de la branche ensilage de la cuma « L'Anémone » à Moutiers-sous-Argenton (Deux-Sèvres) sont sous le hangar que la coopérative a fait construire l'année dernière. Ils sont réunis comme tous les lundis matin autour de Dominique Pécaud, secrétaire de la cuma et responsable de l'organisation du chantier. Ils étudient le planning pour la semaine, planning établi quinze jours plus tôt. En effet, l'organisation du chantier n'est pas un vain mot à la cuma « L'Anémone ». Quinze jours avant le début du chantier, le matériel, le nombre de remorques nécessaires et leur provenance sont ainsi mis au point.

Donc ce lundi matin de campagne, comme tous les autres, l'ensemble des adhérents sont présents et ponctuels — s'ils arrivent en retard, ils perdent leur tour et risquent de ne pas être demandés dans la banque de travail. Pour ce début de campagne, il fait beau depuis deux jours. C'est inespéré car il pleut depuis trois semaines.

Aujourd'hui, l'ensileuse John Deere va chez Gilles Brunet, ramasser l'herbe. Elle est coupée depuis deux jours. Les chauffeurs, des adhérents ou des aides familiaux, sont déjà au travail, comme tous les matins en cette saison, ils effectuent l'entretien des machines ainsi que le plein. L'autre machine est chez le nouveau président — il a été élu, il y a huit jours — Etienne Gobin. Il remplace Yves Brunet qui a exercé ses fonctions trois ans de suite. A la cuma « l'Anémone » on ne peut pas être membre du bureau plus de trois ans et membre du conseil, plus de six ans.

Le chantier va mobiliser six personnes, un chauffeur pour l'ensileuse, quatre pour les tracteurs de remorques. Une personne restera au silo toute la journée, une deuxième arrivera vers la fin du chantier. Tout le monde va travailler jusqu'à 12 h. 30, l'heure du déjeuner dans la maison coquette de l'adhérent qui reçoit. Le repas, pour tous, a été préparé par son épouse.

A table, deux sujets de conversation principaux. La banque de travail avec l'important nombre d'heures que doit un jeune qui vient de s'installer et la nouvelle orientation de la cuma : l'informatique. Michel a 13 000 unités de retard. Il a bénéficié des « coups de mains » des autres. Tous les adhérents de la cuma sont venus l'aider à construire la stabulation libre. Il est donc redevable d'un grand nombre d'heures et il est chauffeur pendant la campagne.

Les adhérents aident les jeunes qui s'installent ou ceux qui changent de production. Le remboursement est échelonné sur plusieurs années « ce système permet de mieux cerner le prix des travaux et les économies ainsi réalisées rendant possibles d'autres investissements ».

Important : la banque de travail

Cette banque de travail, très développée, est très importante pour les adhérents. Elle a d'ailleurs au début provoqué une scission car pour certains, tout devait être bénévole et aucune comptabilité en la matière, ne devait être tenue. Depuis 1980, la banque de travail est une affaire qui tourne bien. Tout le monde en est content. Chaque soir, son responsable, Gilles Brunet, relève les noms des participants au chantier et la durée de leur travail. « l'homme d'entretien » a un coefficient 2, « l'homme de chantier » un coefficient 1. Ce dernier est identique pour tous les participants au chantier. Les adhérents de la cuma « L'Anémone » partent en effet du principe qu'il n'est pas plus difficile de conduire une ensileuse qu'un tracteur. Deux tarifs s'appliquent, cependant : un tarif ensilage et un tarif « hors ensilage ». Quand les heures sont réalisées pour la cuma (ex. comptabilité), elles sont débitées au compte de tous les adhérents au prorata du chiffre d'affaires réalisé avec la cuma.

Les adhérents complètent ce calcul par la mise en place d'un « système de solidarité ». Quand la machine est embourbée ou cassée, c'est-à-dire lors-

que le chantier ne peut pas se faire alors que les agriculteurs se sont déplacés, ces derniers sont rémunérés exactement de la même façon que s'ils avaient travaillé. La charge des heures ainsi créditées est répartie sur l'ensemble des adhérents au prorata de l'utilisation de la campagne.

Pour le secrétaire général de la cuma, arriver à mettre tous les comptes à zéro est un problème. Il a calculé qu'il y avait eu en 1984, 21 millions de centimes d'échange pour l'ensilage et une dizaine de millions hors ensilage. Et dans ces dernières activités, il y aura bientôt l'informatique.

Bientôt un micro-ordinateur

La cuma « L'Anémone » a dix ans, elle a depuis sa création considérablement augmenté son parc de matériel et ses activités. Aujourd'hui, elle vient de commander un micro-ordinateur, Personna 1600. Les trois centres de gestion du département comptent des agriculteurs de cette cuma parmi leurs adhérents. Treize d'entre eux voulaient un micro-ordinateur et un programme de comptabilité-gestion. « Il faut permettre aux exploitants de faire des saisies et des sorties sur leur ordinateur », estiment-ils.

Ils ont étudié trois ou quatre logiciels en passant une demi-journée sur chacun d'entre eux. Malheureusement, ils regrettent l'absence de programme pédagogique pour la formation. « Cet outil comme un autre, manque cependant singulièrement de mode d'emploi », remarquent-ils.

Après le café, ils retournent sur le chantier. Régis, vingt-deux-ans, qui vient d'entrer dans la cuma, explique tous les avantages qu'il trouve à la coopérative.

« De toutes les cuma que j'ai vues, c'est celle qui a la meilleure organisation. Je ne me retirerai pas, même si mes proches voisins en constituaient une. On a le contact avec tous. Il y a bien quelquefois des choses qui ne vont pas, alors, on se le dit et ça va mieux. On est une cuma où l'on parle. » L'après-midi tout le monde travaille et ils ne partiront que quand le chantier sera terminé. Il y a une règle de conduite dans la cuma, tout chantier commencé doit être terminé. Tous les participants couvriront les silos, y compris les chauffeurs qui une fois le chantier fini, devront aller remiser les machines dans le hangar.

Demain, ce sera un autre chantier, et en septembre cela sera la campagne de l'ensilage maïs. Après tous ces travaux, tous les membres de la branche ensilage se retrouveront, ainsi que leurs épouses, pour un pique-nique.

C.G.

Cuma « L'Anémone »

constituée le 5 mai 1975
commune : Moutiers-sous-Argenton
département : Deux-Sèvres
23 adhérents
âge moyen des adhérents : 38 ans.

Matériels de la cuma « L'Anémone » et années d'achat

Tondeuse à moutons	(76)
Vis à grains	(76)
Pulvérisateur	(76)
Eprotor	(76)
Semoir	(76)
Eprotor	(78)
Pulvérisateur	(78)
Semoir	(79)
Charrue	(80)
Pulvérisateur	(80)
Tracteur	(80)
Cage de contention	(80)
Débrousseuse	(81)
Ensileuse	(81)
Moissonneuse-batteuse	(82)
Chisel	(82)
2 charrues	(82)
Remorque fourragère	(82)
Nettoyeur haute pression	(82)
Semoir à maïs	(83)
Tonne à lisier	(83)
Eprotor	(83)
Epaneur	(83)
Décompacteur	(83)
2 faucheuses	(83)
Ensileuse	(83)
Round-baller	(83)
Semoir à grains	(84)
Matériel à béton	(84)
Equipement et outillage atelier	(84)
Bâtiment	(84)
Round-baller	(84)
Micro-ordinateur	(85)

Différentiation juridique entre les formes de mécanisation en commun

	Entraide en Banque du travail	Co-propriété	CUMA	GAEC
Lois et décrets	Loi n° 62-933 - art. 20 du 8 / 8 / 1962	Code civil - Article 815 Situation d'indivision	Titre de la loi modifiée du 24/7/1867 - Loi 47.1775 du 10/9/1947 Ordonnance 67.813 du 26/9/1967 - Loi 72.516 du 27/6/1972 Décret 59.286 du 4/2/1959	Loi n°62.917 du 8 août 1962 modifiée du 4 juillet 1980 Décret n° 64.1193 du 3 décembre 1964 modifié par les décrets n° 78.619 du 30 mai 1978 et n° 80.720 du 15/9/1980 Code Civil
Objet	Organiser l'entraide entre agriculteurs, sous forme d'échanges comptabilisés des matériels et de la main-d'oeuvre	Acheter et utiliser du matériel et des équipements dans l'indivision	Fournir des services nécessaires aux exploitations adhérentes sous forme de matériels, équipements, immeubles, ateliers, animaux, personnel. La CUMA ne travaille qu'avec des adhérents sous réserve de dérogation à l'exclusivisme	Exploitation en commun des biens agricoles apportées par les associés, achetés ou pris à bail par le GAEC, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations à caractère familial
Forme juridique	Généralement aucune. Parfois il est créé une Association loi 1901	Aucune	Société Coopérative Agricole agréée par un Comité Départemental	Société civile de personnes, dont la qualité de GAEC doit être reconnue par le Comité départemental de ces groupements
Adhésion	Pas de règle	Il faut l'accord de tous	Doit être acceptée par le Conseil	Pas de règle
Engagement de travail	Pas de règle juridique	Pas de règle	Défini par l'article 7 des statuts	Obligation de participation effective au travail en commun (art. 2 al. 2 de la loi du 8/08/1962 modifiés)

A. 2 Bis

Départ d'un sociétaire	Pas de règle	* Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision, et le partage peut toujours être provoqué... " (art. 815 au Code Civil)	Lorsque l'engagement est terminé, ou en cas de force majeure	Tout associé peut être autorisé par les autres associés ou le cas échéant, par le tribunal, à se retirer du GAEC pour un motif grave et légitime. Les statuts peuvent également prévoir l'exclusion d'un membre pour motif grave et légitime, par décisions unanimes des autres associés.
Capital social	Aucun puisque les matériels restent propriété individuelle	Pas de capital, mais partage de l'autofinancement	Capital partagé en parts sociales. Parts apportées en fonction des activités prévues avec la CUMA.	Constitué de parts sociales remises aux associés en contrepartie de leurs apports (uniquement pour les apports en numéraires et en nature).
Pouvoirs de décision	Pas de règle	Aucun acte ne peut être accompli sur les biens indivis sans l'accord unanime des indivisaires	Les pouvoirs de décision sont le fait soit du Conseil d'Administration, soit de tous les adhérents réunis en Assemblée Générale.	Les pouvoirs de décision peuvent être le fait : - du gérant, en fonction de son mandat - des associés réunis en Assemblée Générale
Contrôle annuel	Aucun	Aucun	La CUMA doit présenter chaque année à la DDA un rapport d'activités et un rapport financier	Aucun. Cependant, à toute réquisition de la DDA et le l'inspecteur des lois sociales en agriculture, le GAEC doit prouver qu'il fonctionne conformément aux prescriptions légales
Dissolution	Pas de règle	Un seul départ provoque la cessation de l'indivision	Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire	Elle intervient dans les cas prévus à l'article 1844.7 du Code Civil
Liquidation		Partage des biens au prorata des apports	Les excédents d'actif net ne sont pas partageables entre les associés	En cas de partage de l'actif social, chaque associé à le droit de reprendre ses apports en nature en les précomptant de sa part pour le prix qu'ils valent alors

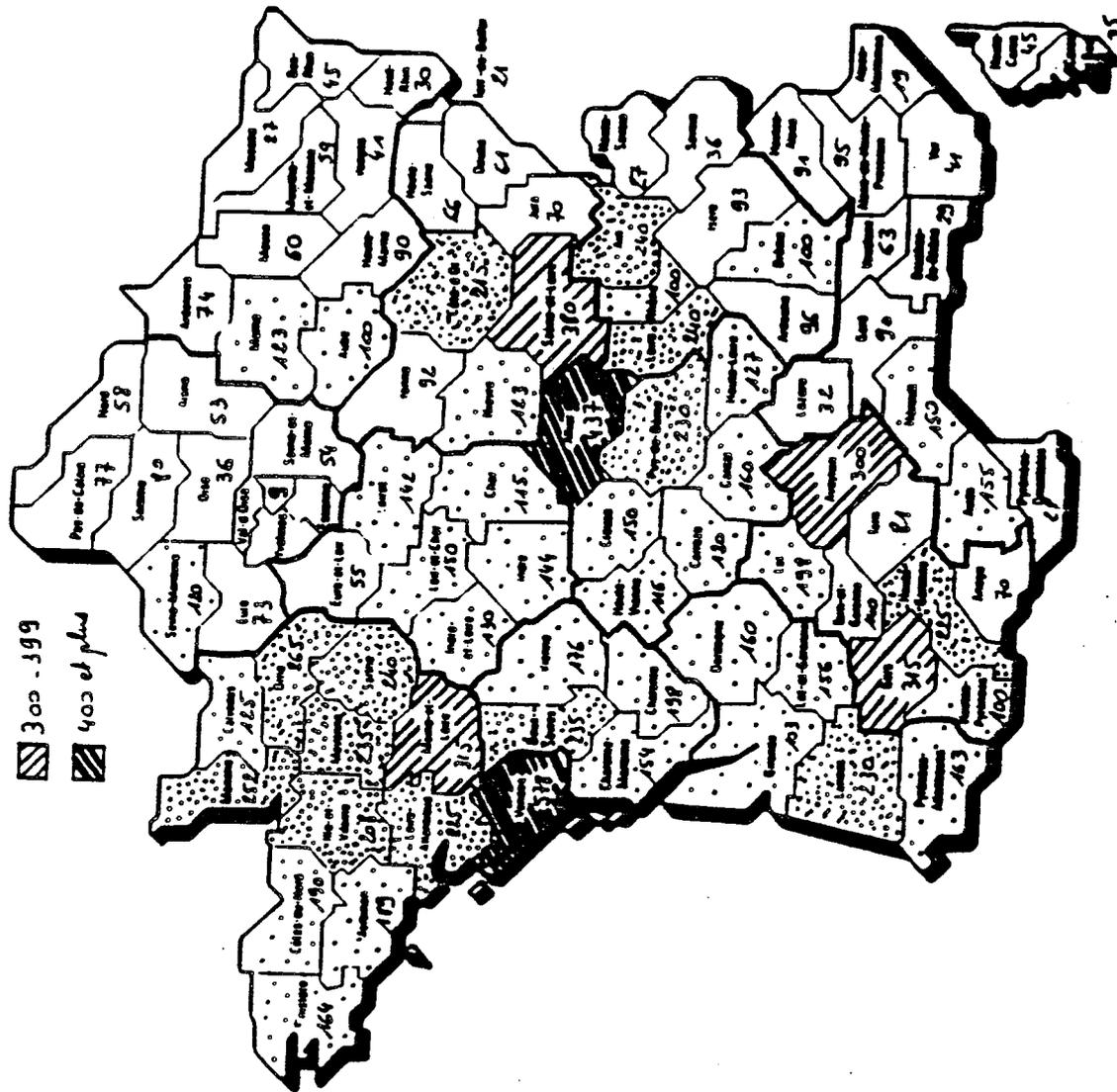
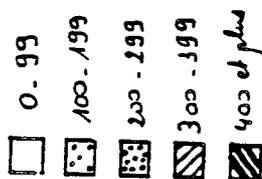
Plus de 12 000 CUMA actives au 1er janvier 89!

Les CUMA restent denses dans les régions proches de la façade atlantique (Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées,...) mais aussi en zones de polyculture-élevage (Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes).

Ce sont au total 250 000 agriculteurs qui adhèrent au 12 450 CUMA actives en France à la fin 1988, soit un peu moins de 1 agriculteur sur 3.

Source : FNCUMA

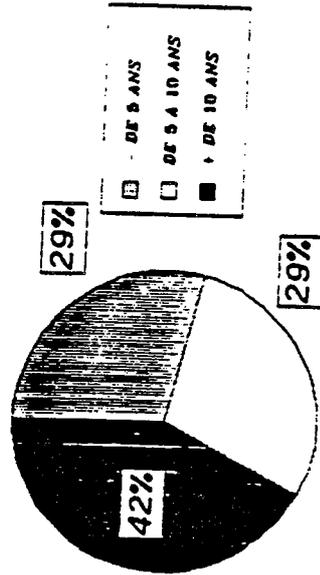
CUMA actives au 1er Janvier 89



L'âge des CUMA

A. 4.

En 1988, l'âge moyen des CUMA était de 12 ans ; les CUMA les plus anciennes (constituées avant 1960) représentent 9 % environ des CUMA actives ; près de 60 % des CUMA actives en 1988 ont moins de 10 ans ! Ce chiffre montre la jeunesse et le dynamisme du mouvement CUMA.



Répartition selon l'âge (en 88)

Certaines activités restent traditionnellement le domaine des CUMA :

- le débroussaillage : 1 CUMA sur 10 à une activité entretien-débroussaillage,
- le drainage : 45 CUMA départementales de drainage.

Depuis quelques années, on voit se développer de nouvelles activités :

- activité "gros tracteurs" : en 1989, plus de 1 100 CUMA sont équipées de un ou plusieurs tracteurs 4 roues motrices de forte puissance (plus de 100 ch),
- activité "irrigation" on compte plus de 350 CUMA d'irrigation ou ayant une branche "irrigation",
- diversification : on estime à environ 200 le nombre de CUMA ayant des activités de transformation-conditionnement.

Les activités des CUMA

L'activité principale des CUMA reste la récolte, la plupart du temps axée autour d'un gros matériel coûteux.

Ainsi :

- 1 CUMA sur 5 a une activité "moisson"
- 1 CUMA sur 4 a une activité "ensilage"
- 15 % des CUMA ont une activité "pressage de la paille et des fourrages"
- 5 % des CUMA ont une activité "vendange mécanisée".

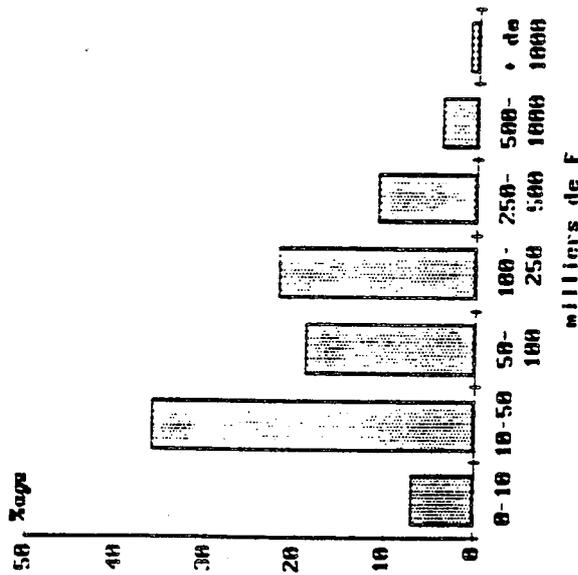
En général, la CUMA se constitue autour d'un matériel important pour l'exploitation ; il s'agit avant tout de résoudre un problème technique ou structurel ou de mettre en oeuvre une nouvelle technique. Ensuite, il y a augmentation du nombre d'adhérents, puis développement de nouvelles activités au sein de la CUMA.

Le parc matériel des CUMA

1 milliard 300 millions de francs!

En 87, le chiffre d'affaires moyen par CUMA était de 115 000 francs environ ; ce qui représente au niveau national plus de 1 milliard 300 millions de chiffre d'affaires (hors CUMA de drainage), soit un chiffre d'affaires moyen supérieur à 6 000 F par adhérent et par an.

Répartition selon le chiffre d'affaires 87



Près de 60 % des CUMA ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 F ; ce graphique montre également qu'environ 4 % des CUMA ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 F.

En 1986, le CA moyen par CUMA était de 105 500 F environ, soit un accroissement moyen de 12 500 F entre 86 et 87 (calcul effectué sur les CUMA ayant eu une activité en 86 et en 87).

Les 11 800 CUMA actives en 1988 comptaient :

- 2100 tracteurs, dont 1650 tracteurs 4 roues motrices de forte puissance et 160 tracteurs spécialisés (enjambeurs, vigneron, ...)
- environ 2400 moissonneuses-batteuses
- plus de 1700 ensileuses automotrices
- plus de 500 machines à vendanger automotrices
- environ 2700 presses à balles rondes, 1300 débroussailluses, 1900 faucheuses conditionneuses, 4000 semoirs, 200 corn-pickers automoteurs, ...

Si l'effectif paraît modeste, il faut cependant souligner les particularités du parc matériel des CUMA :

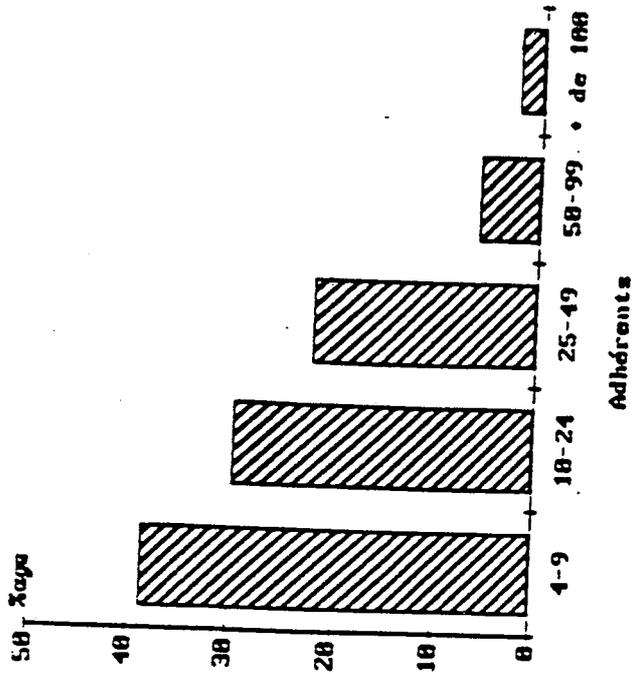
- le matériel des CUMA travaille beaucoup, il est donc renouvelé très rapidement, si bien que l'âge moyen des machines reste limité : l'âge moyen des tracteurs 4 roues motrices de 100 ch dans l'Ouest et en Poitou-Charentes est inférieur à 4 ans ; l'âge moyen des herbes rotatives est inférieur à 3 ans, ...
- le matériel des CUMA possède en général des capacités de travail importantes : moissonneuses 5 secoueurs, tracteurs de plus de 100 ch, faucheuses-conditionneuses de grande largeur.

enfin, le matériel utilisé par les CUMA présente les dernières évolutions technologiques : relevages électroniques, radars, ordinateurs de bord, détecteurs de pertes de grains, ...

Répartition selon le nombre d'adhérents

La CUMA "France" : 19 adhérents en moyenne

Le nombre moyen d'adhérent par CUMA (hors CUMA de drainage) est de 19 ; le graphique ci-contre montre que 40 % des CUMA ont moins de 10 adhérents, et 70 % moins de 25 adhérents. Seulement 2,5 % des CUMA ont plus de 100 adhérents.



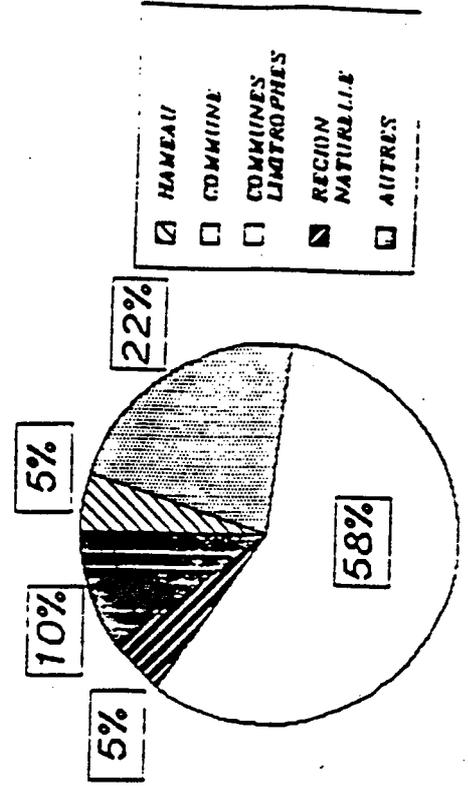
La CUMA reste donc une structure coopérative de petite taille. Dans 80 % des cas, la zone d'activité de la CUMA reste très localisée : le hameau (5 % des CUMA), la commune (22% des CUMA) ou la commune et une ou plusieurs communes limitrophes (58 % des cas). Très peu de CUMA (moins de 10 %) travaillent à l'échelle du canton ou de plusieurs cantons.

La CUMA, une structure d'accueil pour de nouveaux adhérents

Si la CUMA est une coopérative dont la taille est modeste, son effectif ne reste pas figé ; depuis leur constitution, les CUMA accueillent en moyenne 0,73 adhérents de plus par CUMA et par an. C'est au cours des premières années de vie que la CUMA voit son effectif augmenter le plus rapidement ; ainsi les CUMA constituées en 1987 ont accueilli en moyenne 1,7 adhérent lors de leur première année d'existence. L'intégration de nouveaux adhérents aux groupes déjà en place compense largement les départs (retraite, cessation d'activité, retrait de la CUMA, ...)

Source : FNCUMA

Zone d'activité des CUMA



Les aides publiques aux CUMA

Ces avantages financiers et fiscaux, que sont-ils pour les CUMA ?

On peut les résumer en 3 groupes.

a) Avantages fiscaux

- assujettissement facultatif à la TVA (2)
- exonération de l'impôt sur les sociétés (1)
- exonération de la taxe professionnelle (1)
- exonération de la taxe d'apprentissage (2)
- exonération des droits d'enregistrement (2)
- exonération de la taxe foncière pour les locaux à usage de remisage (2)

(1) Ces exonérations sont accordées à toutes les coopératives agricoles. dont les CUMA - Les coopératives paient une $\frac{1}{2}$ taxe professionnelle.

(2) Ces exonérations sont spécifiques aux CUMA. Celles-ci ont été en effet progressivement considérées comme le prolongement des exploitations agricoles et assimilées à celles-ci pour la fiscalité.

b) Avantages sociaux

Les CUMA sont exonérées de la cotisation "Allocations Familiales" sur les salaires, pour les salariés conducteurs d'engins. (cotisations maintenues pour les secrétaires, employés de bureau et d'atelier).

Cette mesure avait également été prise afin de ne pas pénaliser indirectement les adhérents de cuma qui paient déjà des cotisations "Allocations Familiales" sur le foncier où travaillent les matériels de la CUMA.

c) Avantages financiers

Les CUMA bénéficient

- d'aides au démarrage - Subvention de 15 % des premiers investissements avec des plafonds.
- de prêts à taux superbonifié pour les investissements, au taux de 5 % (3,75 % dans les zones défavorisées) mais sur présentation d'un plan d'investissement.

Cette disposition a été prise en 1982 par les Pouvoirs Publics pour favoriser des Plans d'investissements collectifs faisant le pendant des Plans de développement des exploitations individuelles.

- des prêts spéciaux pour matériels ayant trait à l'élevage

Cette disposition a été prise pour faire le pendant aux "prêts spéciaux élevage" accordés aux particuliers en 1974.

Les CUMA peuvent encore bénéficier selon les régions

* d'aides aux investissements versées par les Conseils Généraux, les Conseils Régionaux, le FIDAR (Fonds Interministériels pour le Développement de l'Aménagement Rural), généralement en application d'une action concertée de développement.

* d'aides spécifiques, pour l'installation des jeunes par exemple.

Source : M. GODREAU opus cité